



Nice, le 17 octobre 2017  
**Communiqué de presse**

## **Installation de nouveaux mobiliers urbains digitaux et prochainement équipés de capteurs environnementaux**

**>>De nouveaux services numériques pour améliorer la vie des Niçois**

Installation d'octobre à décembre 2017, à Nice

**La Métropole Nice Côte d'Azur, la Ville de Nice et JCDecaux, installeront 30 mobiliers urbains digitaux entre octobre et décembre 2017. Ils permettront non seulement à la Ville et à la Métropole Nice Côte d'Azur de transmettre des messages d'information aux habitants, mais aussi de leur proposer prochainement, grâce notamment à la pose de capteurs environnementaux, de nouveaux services numériques.**

Installés progressivement, les nouveaux mobiliers urbains digitaux de JCDecaux proposent un nouvel outil à la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice. Equipés d'un écran LCD 84 pouces, haute définition et offrant une qualité d'image inégalée en extérieur, ils permettront notamment de diffuser des messages d'information aux Niçois.

Ces nouveaux mobiliers digitaux connectés seront équipés courant 2018 de capteurs environnementaux innovants destinés à recueillir des données concernant l'air, le bruit, l'hygrométrie, les UV, la température et la pression. **Ce mobilier urbain connecté permettra à la Métropole Nice Côte d'Azur, smart city mondiale, de collecter des données précises et d'affiner les actions menées pour améliorer l'environnement sonore, la qualité de l'air et le cadre de vie des habitants.**

Des balises basse tension « beacons » permettant de fournir de l'information géolocalisée sur son smartphone, avec acceptation préalable de l'utilisateur, et des bornes pour utiliser le wi-fi de la Ville de Nice, compléteront le dispositif de chaque panneau, et enrichiront les services numériques dont pourront bénéficier les habitants.

Ces mobiliers répondent également eux-mêmes à des exigences environnementales fortes. Composés de matériaux durables et recyclables, ils disposent d'une modulation automatique de l'intensité lumineuse en fonction des sites et de la luminosité extérieure. Ils permettent ainsi de limiter la pollution lumineuse et de faire des économies d'énergie.

**Nous vous remercions par avance de l'écho que vous pourrez réserver à cette information.**

---

**Contacts presse Métropole Nice Côte d'Azur :** Erwann Le Hô : 06 72 75 27 22 – [erwann.le-ho@nicecotedazur.org](mailto:erwann.le-ho@nicecotedazur.org)

Elodie Ching : 04 97 13 51 08 – [elodie.ching@nicecotedazur.org](mailto:elodie.ching@nicecotedazur.org)

**Contact presse JCDecaux :** Agathe Albertini : 01 30 79 34 99 – [agathe.albertini@jcdecaux.com](mailto:agathe.albertini@jcdecaux.com)